



Pour le maintien des contrats jeunes majeurs Mobilisons-nous le 31 août !



Une vingtaine de jeunes majeurs accompagnés par l'AMNA (ADDSEA), le DMNA (AHS-FC) et Granges-la-Dame, ont reçu un courrier des services du Conseil Départemental du Doubs leur signifiant la fin de leurs contrats jeunes majeurs au 31 août 2020.

Sans accompagnement, tous ces jeunes n'ont d'autre solution que la rue !

Le seul motif invoqué pour ces fins brutales de prise en charge est que ces jeunes ont reçu des OQTF (Obligation de Quitter le Territoire) de la part de la Préfecture. Pourtant, en mars 2020 déjà, le Tribunal Administratif de Besançon avait rappelé au Conseil Départemental du Doubs qu'une OQTF ne constituait pas un motif suffisant pour rompre ou ne pas reconduire un contrat jeune majeur.

Ces jeunes, en effet, ont la possibilité de contester l'OQTF et ont besoin d'être accompagnés et soutenus dans leurs démarches. Et cela d'autant plus que le contexte de crise sanitaire et de confinement au printemps dernier ont imposé à bien des jeunes accompagnés par les services de l'Aide Sociale de reporter des démarches, que ce soit au niveau administratif, scolaire, professionnel ou autres.

Pour nous, salariés du secteur social et médico-social, il est inacceptable que ces jeunes se retrouvent à la rue au moment où ils ont le plus besoin d'être accompagnés et soutenus. Nous refusons la précarisation des jeunes accueillis et de maltraiter des jeunes pour des raisons budgétaires !

Pour les salariés qui accompagnent ces jeunes au quotidien, ces fins brutales d'accompagnement de jeunes majeurs amènent à un véritable conflit éthique. Cela remet en cause le sens même de l'accompagnement éducatif, et renforce ainsi la souffrance au travail au sein des différentes équipes.

Aussi, nous demandons :

- **Le maintien des contrats jeunes majeurs et donc d'un accompagnement et d'un hébergement pour ces jeunes ;**
- **Que les directions des associations ADDSEA, AHS-FC et Grange-la-Dame apportent un soutien à leurs équipes en intervenant auprès du Département pour maintenir ces contrats jeunes majeurs.**

Nous appelons à la grève ce lundi 31 août de 9 h à 17 h avec rassemblement devant le Conseil Départemental du Doubs (7 Avenue de la Gare d'Eau – Besançon) à partir de 9 heures avec pique-nique à 12 h.

Il est également possible de ne débrayer qu'une heure ou deux pour venir apporter un soutien.

Merci, lors du rassemblement, de porter un masque et de respecter les règles de distanciation sociale.

CGT ADDSEA – CGT AHS-FC – FO ADDSEA